

mot est *chicanier*; qu'on me dise à quelle page, à quelle ligne il est écrit, et je proclame mon adversaire l'écrivain le plus probe de France et de Navarre.

Selon moi, manquer de probité littéraire, c'est attribuer aux autres des mots qu'ils n'ont point écrit; c'est décompler leurs phrases; c'est dénaturer leurs pensées; c'est enfin passer sous silence les travaux dont on a profité. Que M. Bernard considère et qu'il ne se fâche pas.

On comprendra que je ne veuille pas ici relever toutes les grosses plaisanteries et les non-sens qui assaisonnent les faux-fuyants de mon honorable adversaire. La sagacité du lecteur en a déjà fait justice. Que fait par exemple, à propos de politesse, le déplacement involontaire de deux mots? Rien, absolument. Voici la question: entre gens bien élevés la politesse veut-elle que celui qui parle d'un autre s'efface soi-même et se mette sur le dernier plan? C'est l'usage. M. Bernard invoque contre cet usage le droit de la chronologie. Je n'ai rien à répondre. J'ignorais que la politesse fût une question de chiffres. Ce qui étonne le plus M. Bernard c'est que j'aie tant à cœur de justifier M. de Boissieu. M. Bernard peut en effet s'étonner! Mais on voit aujourd'hui tant d'écoliers donner de la férule à leurs maîtres, qu'on me pardonnera d'avoir conservé quelque culte pour le vieil adage, *magister dixit*. M. de Boissieu, on se le rappelle, était accusé de manquer de logique parce que le titre de son ouvrage *n'était pas assez général*: maintenant *c'est pour avoir rattaché nos inscriptions ségusiaves à l'origine de Lyon, tandis qu'il prouve plus loin que cette ville était romaine*. Mais dans son livre, M. Bernard avait écrit: « M. de Boissieu paraît rattacher l'origine de Lyon au peuple ségusiave. » De grâce, quelle est de ces trois versions celle qu'il faut choisir? M. Bernard qui critiquait un titre sans trop savoir par quoi le remplacer, dit maintenant que le seul titre rationnel était: *Inscriptions antiques du Lyonnais*. Hélas ce titre ne remédie à rien; car le Forez n'étant pas du Lyonnais, les inscriptions de Feurs et autres lieux n'auraient pas appartenu davantage à M. de Boissieu. Tout ceci n'est qu'une logomachie. Qui trop prouve, ne prouve rien. La ville de Lyon n'est exclusivement ni romaine ni ségusiave d'origine, elle est romaine et ségusiave tout à la fois, et les inscriptions appartiennent à celui qui sait les interpréter et en faire jaillir la lumière.

Deux choses semblent étonner M. Bernard; c'est d'abord que je ne lui aie pas donné un mot d'éloges (les éloges d'un homme qui n'a fait qu'un livre); c'est ensuite que j'aie passé sous silence une foule de choses. Il me permettra de lui dire: que je n'avais pas une seconde édition à faire de son livre, puis, que mon but était non de donner des éloges,